

Le PACK LIBERTÉ de La Gazette c'est :

Chaque semaine, le magazine de référence de la fonction publique territoriale qui arrive sur votre bureau.

En avant-première : La Gazette numérique, consultable depuis votre mobile ou tablette avant sa parution papier.

Chaque jour, le quotidien en ligne dont les dépêches nationales et régionales vous alertent sur les points chauds de l'actualité du moment.

En permanence, l'intégralité des contenus Gazette



Choisissez de régler en douceur votre abonnement avec le **PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE** à raison de **34,75€** par trimestre

Bulletin d'abonnement PACK LIBERTÉ

À retourner à La Gazette des Communes Service Abonnements - Antony Parc 2 - 10 place du Général de Gaulle - BP 20156 - 92186 Antony Cedex

Oui,

je m'abonne à titre personnel pour 12 mois au **PACK LIBERTÉ** de La Gazette au prix de **34,75 €* par trimestre**. Mon abonnement comprend : les numéros de La Gazette + les suppléments (guides ou cahiers) + le quotidien en ligne + l'accès libre au Pack Internet (s'inscrire sur www.lagazette.fr) + La Gazette feuilletable avant sa parution papier.

M. Mme Mlle
Nom _____ Prénom _____
Adresse personnelle _____
Code Postal _____ Ville _____
Tél.: _____
E-mail _____

WG014

Mon abonnement est renouvelé automatiquement chaque trimestre et prendra fin sur simple lettre de ma part.

Date et signature obligatoires :

Offre valable en France métropolitaine jusqu'au 31/10/2017. Conformément à la loi du 6/01/1978, vous pouvez accéder aux informations vous concernant, les rectifier et vous opposer à leur transmission éventuelle en écrivant au Service Diffusion.

* Vous pouvez acquérir séparément chacun des numéros de la Gazette pour 6,50 € TTC prix de vente au numéro

Autorisation de prélèvement

Je complète et signe l'autorisation de prélèvement ci-dessous et vous joins un Relevé d'Identité Bancaire ou Postal
En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez :
- la Gazette des Communes à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte
- votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la Gazette des Communes.
Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :
- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé

ORGANISME CRÉANCIER
LA GAZETTE DES COMMUNES - Antony Parc 2
10 place du Général de Gaulle - BP 20156 - 92186 Antony Cedex

Numéro ICS
FR45ZZZ402623

TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER
 Mme Mlle M. Nom..... Prénom.....
N° Rue
Code postal _____ Ville

DATE ET SIGNATURE
Date : _____
Signature obligatoire : _____

DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER
Numéro d'identification international du compte bancaire - IBAN (International Bank Account Number)
Code international d'identification de votre banque
BIC (Bank Identifier code)

ÉTABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE
Agence.....
N° Rue.....
Code postal _____ Ville.....